

Haute école pédagogique
du canton de Vaud
UER Pédagogie Spécialisée (PS)
Filière des formations postgrades

hep/

Présentation de la
formation et guide
aux candidats

**CAS Pédagogie
Spécialisée:
option Déficience
intellectuelle**

Formation romande
à l'intention des professionnels
accompagnant des enfants
et jeunes ayant une déficience
intellectuelle de 0 à 20 ans

10 crédits ECTS
Volée 2016-2018

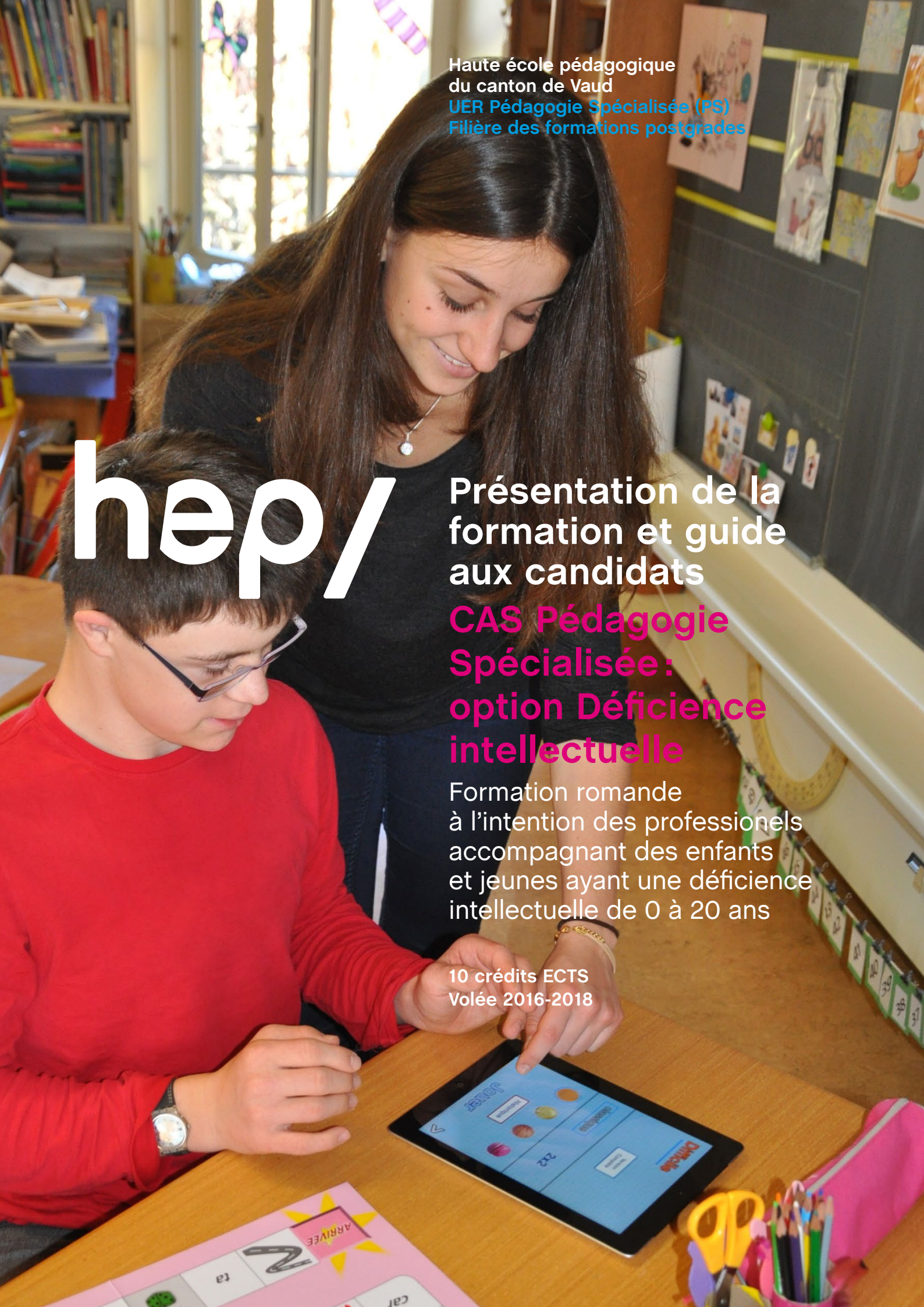


Table des matières

Préambule	4
Formations postgrades de la HEP Vaud	4
Introduction	4
Présentation générale de la formation	5
Buts de la formation	5
Compétences professionnelles travaillées	5
Programme de la formation	6
Principes de la formation	10
Calendrier de la formation	10
Lieu de la formation	10
Direction	11
Equipe pédagogique	11
Admission	12
Public cible et conditions d'admission	12
Admission en cas de non possession des titres requis	12
Prise en compte des études déjà effectuées	12
Procédure d'inscription à la formation	13
Conditions spécifiques aux enseignant-e-s vaudois-es ou personnels d'institutions / écoles d'enseignement spécialisé subventionnées par l'Etat de Vaud	14
Coût de la formation	14
Conditions en cas de désistement	14
Inscription en tant qu'auditrice ou auditeur	14
Règlement de la formation	14
Contact et conseil aux études	15

Formations postgrades de la HEP Vaud

Ce programme de formation est proposé par la HEP Vaud via la Filière des formations postgrades et l'Unité d'Enseignement et de Recherche «Pédagogie Spécialisée» (PS).

Les formations postgrades de type :

- [Certificate of Advanced Studies](#) (CAS) (entre 10 et 29 crédits ECTS ¹)
- [Diploma of Advanced Studies](#) (DAS) (entre 30 et 59 crédits ECTS)
- [Master of Advanced Studies](#) (MAS) (minimum 60 crédits ECTS)

sont des formations complémentaires certifiées qui font suite à une formation de base (titre d'enseignement, bachelor, master ou titre jugé équivalent).

Les formations postgrades de la HEP Vaud offrent aux professionnels actifs dans les domaines de l'enseignement, de la formation, de l'éducation, de la santé et du social l'occasion de développer ou d'approfondir des compétences spécifiques leur permettant d'assumer des activités professionnelles exigeantes, au sein d'organisations publiques ou privées.

À la HEP Vaud, ces formations en cours d'emploi sont proposées dans le cadre de la Filière des formations postgrades. Les unités d'enseignement et de recherche (UER) concernées par la thématique de la formation ainsi que la filière postgrade s'engagent à concevoir l'ingénierie de la formation prévue, à mener à bien l'intégralité de la formation et à assurer un suivi qualité permettant l'amélioration constante des prestations fournies.

Introduction

Cette formation postgrade vise une spécialisation dans le domaine de la déficience intellectuelle pour des professionnels travaillant auprès d'enfants, d'adolescent-e-s ou de jeunes adultes présentant un handicap intellectuel (DSM-5).

Pour offrir un accompagnement pédagogique, éducatif ou scolaire, adapté à des personnes ayant une déficience intellectuelle, une formation approfondie est primordiale, afin d'ajuster les propositions aux situations spécifiques des bénéficiaires. Cette formation s'intéresse à la fois à l'analyse des contextes dans lesquels évoluent les personnes, ainsi qu'à la valorisation et au développement de leurs ressources personnelles et à la prise en compte de leurs difficultés, à la lumière des nouvelles définitions (CIF, PPH).

L'accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée ² relève, dans l'article 2, que «les solutions intégratives sont préférées aux solutions séparatives, ceci dans le respect du bien-être et des possibilités de développement de l'enfant ou du jeune concerné et en tenant compte de l'environnement et de l'organisation scolaires». Nous nous trouvons ainsi dans un contexte qui se veut de plus en plus inclusif. Ce même accord précise (article 9) que «les cantons concordataires travaillent ensemble au développement d'une offre appropriée de formation continue». À titre d'exemple, dans le paysage scolaire vaudois, la question de la scolarité des élèves ayant une déficience intellectuelle a un poids non négligeable, si l'on considère qu'environ 32% des élèves de l'enseignement spécialisé présentent une déficience intellectuelle. Une étude exploratoire conduite par la HEP en Romandie (2015) auprès de plus de 200 professionnels a révélé des besoins de développement de connaissances en matière d'accompagnement spécifique des personnes ayant une déficience intellectuelle, d'outils et de pistes concrètes pour le suivi.

Le programme de ce CAS se base directement sur les résultats de cette étude et souhaite s'ancrer profondément dans la pratique professionnelle, notamment en abordant trois thématiques centrales : le développement socio-cognitif et psycho-affectif, le développement des compétences communicationnelles ainsi que les adaptations didactiques et pédagogiques.

¹ ECTS: European Credit Transfer and Accumulation System (système de transfert de crédits d'études reconnu au niveau européen et suisse)

² [Accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée](#), du 25 octobre 2007

Présentation générale de la formation

Le dispositif de formation postgrade en pédagogie spécialisée offre trois options : «Déficience visuelle», «Déficience intellectuelle» ou «Surdité». Ce document vous présente le programme du CAS Pédagogie Spécialisée option «Déficience intellectuelle».

L'ensemble de cette formation de 10 ECTS est constitué d'environ 300 heures de travail, dont 152 heures de cours et de séminaires dispensés à la HEP. Le travail en dehors des cours intègre le travail personnel (lectures, préparations aux modules sur la plateforme, travaux de validation, certification, etc.).

Les cours et les séminaires sont assurés par des intervenant-e-s et expert-e-s de différents champs (clinique, pédagogique, psychologique, sociologique, linguistique, etc.) afin de croiser les regards, les représentations, les savoirs, les résultats de recherches et les pratiques.

Enfin, la formation est envisagée comme un espace privilégié pour partager des pratiques et des connaissances entre institutions et entre cantons.

Buts de la formation

La formation contribue au développement et au renforcement des compétences de professionnels travaillant auprès d'enfants, d'adolescent-e-s ou de jeunes adultes présentant un handicap intellectuel, quel que soit leur contexte de travail (institutionnel ou inclusif). Ils acquerront des connaissances spécifiques dans le domaine de la déficience intellectuelle et développeront des compétences pour mettre en place, en collaboration avec d'autres professionnels ou les familles, des dispositifs favorisant la participation sociale de ces personnes. La formation vise ainsi l'acquisition de connaissances et de compétences de collaboration, de gestion de classe, de prise en compte des ressources de la personne et de l'environnement social et pédagogique, afin de développer des projets adéquats et de créer des situations d'apprentissages adaptées.

Compétences professionnelles travaillées

À l'issue de la formation, la participante et le participant aura notamment travaillé les compétences suivantes :

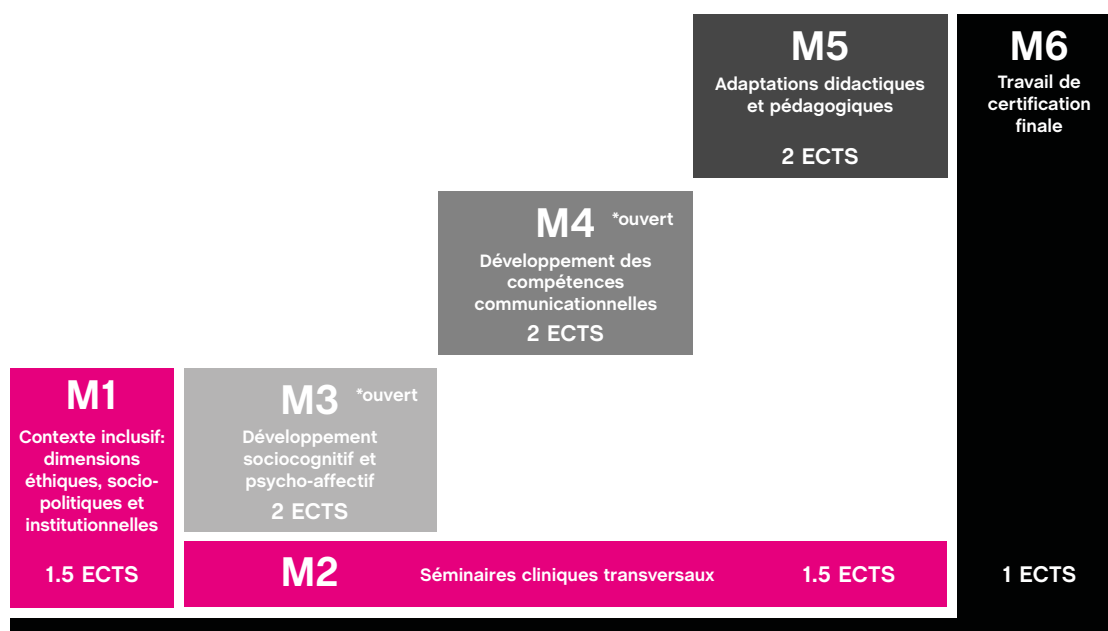
- observer, identifier et analyser les difficultés, les ressources et besoins des personnes présentant une déficience intellectuelle dans différentes sphères de leur développement (social, cognitif, psycho-affectif et communicationnel) ;
- évaluer les obstacles et les facilitateurs environnementaux ;
- élaborer et mettre en œuvre un projet pédagogique/scolaire individualisé pour des personnes/élèves ayant une déficience intellectuelle, permettant de stimuler leur potentiel d'apprentissage ;
- proposer des adaptations pédagogiques et didactiques aux personnes présentant une déficience intellectuelle, en inscrivant son intervention dans un cadre éthique respectueux de celles-ci et de leur environnement ;
- développer des moyens facilitant la communication et le partenariat entre professionnels, entre professionnels et famille ;
- exercer une réflexion sur sa pratique, une analyse de ses représentations et de ses actions, en s'appuyant sur des références théoriques scientifiquement fondées.

Programme de la formation

Constituant un tout cohérent, ce programme prévoit des modules de spécialisation en déficience intellectuelle ainsi que des modules transversaux qui sont suivis en commun par l'ensemble des participant-e-s du dispositif de formation postgrade en pédagogie spécialisée. Le module 2 en particulier constitue un espace de rencontres, d'échanges et de débats entre professionnels par le biais d'études de cas concrets.

Les modules 3, 4 et 5 traitent de thématiques propres à la déficience intellectuelle, où la-le participant-e sera amené-e à approfondir sa connaissance des réalités de l'enfant, adolescent-e et jeune adulte porteur d'une déficience intellectuelle, en ancrant sa réflexion dans la pratique professionnelle. Ainsi, un dispositif original de «capsules de formation» sera proposé aux participantes et participants qui seront formé-e-s à l'utilisation de cet outil dès le début du parcours de formation. Ils consulteront les capsules à distance (en e-learning), avant le début des modules (reportages, films, extraits de projet pédagogique, etc.) afin de s'y préparer. Les interventions et les éclairages théoriques se développeront à chaque fois autour de ce socle commun de réflexion.

Les modules 3 et 4 sont ouverts aux auditrices-eurs qui ont la possibilité de suivre au maximum un de ces modules, à titre de formation continue.
Le module 6 est réservé à la certification finale.



* Modules ouverts aux auditrices-eurs

Module 1 - Contexte inclusif: dimensions éthiques, socio-politiques et institutionnelles (1,5 crédits)

Partant du présupposé que toute activité humaine est indissociable du contexte social et historique dans lequel elle est mise en œuvre, ce module aborde les évolutions politiques, institutionnelles et culturelles qui ont concouru à instituer les pratiques actuelles de l'enseignement auprès d'enfants ayant des besoins spécifiques. Une attention particulière est accordée au contexte suisse romand, et au mouvement actuel de mise en œuvre d'une école dite inclusive. La question de l'altérité, de la différence, telle qu'elle peut être vécue, éprouvée, dans la relation pédagogique est également abordée dans ce module.

Il explore en outre les enjeux de notre rapport avec l'institution scolaire et médicopédagogique, en mettant l'accent sur les notions d'idéologie et d'imaginaire, ainsi que sur les phénomènes de groupe et les dynamiques des équipes pluridisciplinaires, telles qu'elles s'observent dans le contexte actuel d'exercice de la pédagogie spécialisée en contexte inclusif.

Il sera suivi par l'ensemble des participant-e-s des trois programmes postgrades en pédagogie spécialisée.

N° d'unité	Titre de l'unité	Mots clefs	Heures de cours	
			Année 1	Année 2
PS100-0	Certification du module			
PS100-1	Questions institutionnelles et éthiques de la relation d'aide pédagogique	- Psychodynamique du travail pédagogique, transfert, dynamique de groupe	9	-
PS100-2	Collaboration(s) en contexte inclusif : fondements, aspects relationnels et organisationnels	- Intégration et inclusion scolaires ; co-enseignement ; leadership ; dynamiques des équipes pluridisciplinaires ; partenariats	9	-
		TOTAL	18	-

Module 2 - Séminaires cliniques transversaux (1,5 crédits)

Les séminaires cliniques transversaux abordent la problématique de la scolarisation des enfants ayant des besoins spécifiques par le biais d'études casuistiques. À partir d'un cas clinique (situation d'un élève, d'une classe, d'une institution), d'une interrogation épistémologique (modèle théorique, choix méthodologique), ils proposent plusieurs éclairages (épistémologiques, disciplinaires, philosophiques, etc.) visant à explorer la complexité inhérente aux situations de terrain.

Ces trois journées de séminaires se structurent sur une entrée thématique spécifique et se déroulent au terme de chaque semestre. Ces séminaires, suivis en commun par l'ensemble des participant-e-s des trois programmes postgrades en pédagogie spécialisée, constituent en outre un espace de rencontre, d'échange et de débat entre professionnels.

N° d'unité	Titre de l'unité	Mots clefs	Heures de cours	
			Année 1	Année 2
PS200-0	Validation du module			
PS200-1	Diagnostic et signalement : questions éthiques autour de la désignation de l'«élève ayant des besoins spécifiques»	- Désignation, nosographie, usage du diagnostic	6	-
PS200-2	Accompagnement de la personne ayant des besoins spécifiques dans une perspective à long terme (<i>Life-course perspective</i>)	- Développement, <i>lifecourse</i> , projet, partenariat	6	-
PS200-3	Postures professionnelles : perspective interdisciplinaire	- Interdisciplinarité, réseau, fonctions et rôles	-	6
		TOTAL	12	6

Module 3 - Développement sociocognitif et psycho-affectif (2 crédits)

Ce module permet de mieux comprendre ce que signifie le développement sociocognitif et psycho-affectif des adolescent-e-s présentant une déficience intellectuelle. Les participant-e-s sont amené-e-s à s'interroger sur les transformations physiques, psychiques et relationnelles auxquels ces jeunes sont confrontés et comment se réorganisent les relations, dans la famille ou à l'école. Ils s'interrogeront sur les besoins et les ressources de ces jeunes et sur les dispositifs favorisant une meilleure participation sociale. De plus, ils se pencheront sur la question du développement cognitif, en découvrant notamment l'importance de poursuivre les apprentissages tout au long de la vie et en envisageant quelques propositions qui peuvent être mises en place.

N° d'unité	Titre de l'unité	Mots clefs	Heures de cours	
			Année 1	Année 2
DI300-0	Certification du module			
DI300-1	Apprendre à tout âge	- Développement cognitif, adolescence, âge adulte, déficience intellectuelle, apprentissages, lire-écrire-compter	16	-
DI300-2	Liens sociaux de l'adolescent ayant une trisomie	- Développement psycho-affectif, Trisomie 21, adolescence, liens familiaux, socialisation, scolarité	16	-
		TOTAL	32	-

Module 4 - Développement des compétences communicationnelles (2 crédits)

Observer les tentatives de communication, évaluer les capacités sur les plans communicationnel et langagier, voici les premiers éléments abordés durant ce module qui se focalise essentiellement sur des enfants ou des adolescent-e-s présentant un trouble du spectre autistique et une déficience intellectuelle. Il s'agit ensuite de proposer des interventions variées, des aides, des outils et des dispositifs originaux et adaptés à leurs besoins et aux différents contextes dans lesquels ils évoluent, afin de mettre en valeur leur potentiel et développer leurs compétences.

N° d'unité	Titre de l'unité	Mots clefs	Heures de cours	
			Année 1	Année 2
DI400-0	Certification du module			
DI400-1	Evaluation et stimulation précoce de la communication	- Trouble du spectre autistique, déficience intellectuelle, évaluation, intervention précoce	8	-
DI400-2	Communiquer à tout prix	- Déficience intellectuelle, communication, adaptations, CAA, pictogrammes, gestes, signes	16	-
DI400-3	Technologies d'aides à la communication	- Trouble du spectre autistique, déficience intellectuelle, MITIC, CAA, applications, synthèse vocale, ipad, communication	8	-
		TOTAL	32	-

Module 5 - Adaptations didactiques et pédagogiques (2 crédits)

Dans ce module, profondément ancré sur l'expérimentation, les échanges et la réflexion entre participant-e-s se focalisent sur l'observation de situations d'élèves ayant une déficience intellectuelle, afin de mettre en évidence leur potentiel d'apprentissage. Distinguant les différents processus mentaux mis en œuvre par ces derniers, les participant-e-s élaborent des stratégies d'enseignement adaptées à leurs besoins spécifiques dans différents domaines d'apprentissage. Une attention particulière est portée au niveau des mathématiques et de la langue (lecture, écriture) et des propositions d'activités sont envisagées.

N° d'unité	Titre de l'unité	Mots clefs	Heures de cours	
			Année 1	Année 2
DI500-0	Validation du module			
DI500-1	Stimuler le potentiel d'apprentissage	- Déficience intellectuelle, observation, processus d'apprentissage, stratégies d'enseignement	-	16
DI500-2	Favoriser les apprentissages en mathématiques	- Déficience intellectuelle, mathématiques	-	8
DI500-3	Favoriser les apprentissages en lecture et écriture	- Déficience intellectuelle, lecture, écriture	-	8
DI500-4	«MITIC» et apprentissage	- Déficience intellectuelle, lecture, écriture, mathématiques, MITIC, outils, applications, synthèse vocale	-	4
		TOTAL	-	36

Module 6: Travail de certification finale (1 crédit)

Ce module transversal permet d'informer les participant-e-s sur le dispositif de travail envisagé à partir des «capsules de formation» présentant différentes situations cliniques et d'établir un portfolio lié aux apprentissages réalisés dans les divers modules et en lien avec sa propre pratique professionnelle.

N° d'unité	Titre de l'unité	Mots clefs	Heures de cours	
			Année 1	Année 2
DI600-0	Certification du module			
DI600-1	Séminaire de coordination	- Accueil, portfolio, capsules de formation, e-learning	4	4
DI600-2	Accompagnement vers la certification	- Portfolio, pratique réflexive, échanges	4	4
		TOTAL	8	8

Programme sous réserve de modifications.

Principes de la formation

Les formations postgrades de la HEP Vaud offrent aux participantes et participants l'occasion de développer ou d'approfondir des compétences spécifiques leur permettant d'assumer des activités professionnelles exigeantes.

Pour ce faire, les formations postgrades se fondent notamment sur les principes suivants :

- former des professionnel-le-s capables d'une approche réflexive et autocritique de leurs intentions, de leurs actions et de leurs résultats ;
- former des professionnel-le-s capables de formaliser des réflexions en mobilisant ressources théoriques, savoirs professionnels et expériences pratiques ;
- prendre en compte l'expérience des participantes et participants, l'environnement socio-professionnel de chacun et les conditions d'exercice de leur pratique ;
- s'appuyer sur des problématiques professionnelles identifiées et des situations significatives ;
- faire appel à des modalités pédagogiques variées, alliant apports conceptuels, mises en situation, débats, travaux en groupe, échanges avec les milieux professionnels en Suisse et à l'étranger ;
- favoriser les interactions et s'appuyer sur les ressources collectives et variées des participant-e-s et d'expert-e-s afin de participer à la co-construction des savoirs dans une optique de développement et d'enrichissement mutuel ;
- offrir des espaces d'intégration pour favoriser un transfert effectif dans les pratiques professionnelles et la création de liens entre les divers éléments de formation ;
- inclure dans la formation les résultats récents de la recherche.

Calendrier de la formation

La formation se déroule sur **trois semestres, de septembre 2016 à janvier 2018**.

Les cours ont lieu le **vendredi et le samedi**, chaque mois selon un calendrier précis qui sera remis en avril-mai 2016.

La formation débute par une **séance d'accueil et d'informations générales** qui aura lieu le **vendredi 2 septembre 2016**.

Lieu de la formation

**Haute école pédagogique
du canton de Vaud**

Av. de Cour 33 et Av. des Bains 21
1014 Lausanne

Direction

Responsable du CAS Pédagogie Spécialisée: option Déficience intellectuelle

- [Anne Rodi](#), chargée d'enseignement, Unité d'enseignement et de recherche (UER) «Pédagogie Spécialisée» (PS)

Responsables du pilotage des formations postgrades

- [Sarah Fouassier](#), professeure formatrice, responsable de la Filière des formations postgrades
- [Silvia Sá](#), collaboratrice scientifique, Filière des formations postgrades

Equipe pédagogique

Formatrices et formateur issus de l'UER «Pédagogie Spécialisée» (PS)

- [Jean-Marie Cassagne](#), professeur formateur
- [Anne Rodi](#), chargée d'enseignement
- [Rachel Sermier Dessemontet](#), professeure formatrice

Formateur issu de l'UER «Développement de l'enfant à l'adulte» (DV)

- [Patrick Bonvin](#), professeur formateur

Intervenant-e-s externes

Dans les domaines spécifiques abordés, plusieurs intervenant-e-s viendront apporter leur contribution de spécialistes:

- [Nathalie Augin-Ferrere](#), psychologue formatrice, Saint-Cyr-l'École, France
- [Sandrine Balleys](#), responsable de l'Elan, Fondation Renée Delafontaine
- [Elisabeth Cataix-Nègre](#), ergothérapeute, France
- [Elvio Fisler](#), enseignant spécialisé à Verdeil, coordinateur pédagogique à la Cellule de coordination en informatique pédagogique spécialisée (cellCIPS)
- [Denise Normand-Guérrette](#), professeure associée, Université du Québec à Montréal
- [Aline Tessari](#), doctorante, Université de Fribourg et Haute Ecole de Travail Social et de la Santé de Lausanne

Public cible et conditions d'admission

Cette formation est ouverte à tout professionnel concerné dans sa pratique par la thématique abordée, en particulier aux professionnels de Suisse romande accueillant des enfants, des adolescent-e-s ou de jeunes adultes présentant une déficience intellectuelle, âgé-e-s de 0 à 20 ans, tels que :

- enseignant-e-s ordinaires ou spécialisés,
- professionnel-le-s de l'éducation et de l'éducation précoce spécialisée,
- directrices-eurs d'institutions spécialisées,
- spécialistes des mesures pédago-thérapeutiques (ergothérapeutes, logopédistes, psychologues, psychomotriciennes-ens, physiothérapeutes),
- professionnel-le-s de la santé,
- professionnel-le-s du social (assistantes sociales et assistants sociaux, travailleurs sociaux, animatrices-eurs socioculturels-les, conseillères-ers, etc.).

Les candidat-e-s à l'admission doivent pouvoir répondre aux conditions suivantes :

- être au bénéfice d'un titre d'enseignement reconnu, un diplôme d'enseignement spécialisé, ou d'un bachelor, d'un master (ou titre jugé équivalent) dans un des domaines d'études mentionnés ci-dessus ;
- faire valoir deux années d'expérience professionnelle.

L'entrée en formation implique, si possible, un contact et accompagnement régulier avec des personnes ayant une déficience intellectuelle.

Admission en cas de non possession des titres requis

Si la candidate ou le candidat n'est pas en possession du titre requis pour l'admission, il peut déposer une **demande d'admission sur dossier** auprès du Service académique dans les mêmes délais que l'inscription en ligne et l'envoi du dossier de candidature. Dans ce cas, une autre procédure que celle décrite en page suivante est à suivre, impliquant notamment le paiement d'une finance d'inscription de CHF 300.— non remboursable.

Renseignement auprès du conseiller aux études :

- **Téléphone :** +41 21 316 06 95
- **E-mail :** etudiants-pg@hepl.ch

Prise en compte des études déjà effectuées

Une fois l'admission décidée, une demande peut être adressée au Service académique pour que soient pris en compte des crédits de formation obtenus lors d'une certification antérieure dans une des thématiques abordées par le plan d'études de la formation (possibilité d'équivalence).

Pour les titulaires, depuis 2012, du Master of Arts en enseignement spécialisé de la Haute école pédagogique du canton de Vaud, le module 1 fait l'objet d'une équivalence d'études, dans la mesure où ses contenus correspondent aux modules MAES401 et MAES302.

Se renseigner auprès du conseiller aux études postgrades :

- **Téléphone :** +41 21 316 06 95
- **E-mail :** etudiants-pg@hepl.ch

Procédure d'inscription à la formation

1. Inscription en ligne

S'inscrire en ligne à l'aide du [formulaire électronique](#) accessible sur le site internet de la HEP, à l'adresse :

candidat.hepl.ch/formulaire-admission

La base de données comprise dans le formulaire doit être complétée puis validée par voie électronique. Vous pourrez alors ouvrir un compte sur le site internet de la HEP Vaud. Vous obtiendrez un mot de passe et un nom d'utilisateur qui vous permettront d'avoir accès, plus tard, au suivi de votre dossier de candidature.

2. Constitution du dossier de candidature comprenant :

- curriculum vitae;
- copie du titre requis par les conditions d'admission;
- récépissé postal ou bancaire de paiement de la finance d'inscription (voir ci-dessous);

Pour les candidat-e-s membres du personnel de la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO), de la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP) ou du Service de l'enseignement spécialisé et d'appui à la formation (SESAF) de l'Etat de Vaud :

- **Préavis favorable** de sa direction d'établissement (formulaire de demande de préavis et d'autorisation d'entrée en formation complété sous «Préavis de la direction»)
- **Autorisation d'entrée en formation** délivrée par l'autorité cantonale d'engagement concernée³ (même formulaire à compléter sous «Autorisation d'entrée en formation»).

Formulaire à télécharger sur : <http://candidat.hepl.ch/pg/conditions-dfjc>

NB: même en cas de refus du service employeur d'accorder l'autorisation d'entrée en formation, la candidate ou le candidat a la liberté de déposer sa demande d'admission. Dans ce cas, s'il est admis, il ne bénéficiera pas des «Conditions spécifiques» et devra donc s'acquitter du coût de la formation.

3. Finance d'inscription

Versement de la finance d'inscription de CHF 100.— **non remboursable** sur l'IBAN CH59 0076 7000 L525 8094 4 (Banque Cantonale Vaudoise, BIC/SWIFT: BCVLCH2LXXX) – Titulaire: Haute Ecole Pédagogique, 1014 Lausanne (**en précisant le motif du paiement et le nom de la formation «Inscription CAS PS Déficience Intellectuelle»**).

4. Envoi du dossier de candidature

Envoi du dossier de candidature complet dans le respect du délai imparti, soit avant le **28 février 2016** à l'adresse suivante :

Haute école pédagogique
du canton de Vaud
Service académique
Admissions postgrades
Avenue de Cour 33
1014 Lausanne

La HEP peut limiter les admissions lorsque le nombre de candidatures remplissant les conditions générales d'admission est supérieur aux places ouvertes à la formation. Dans ce cas, les candidat-e-s sont retenu-e-s conformément au [règlement de la formation](#). **L'ordre d'arrivée du formulaire électronique est pris en compte.** Elle se réserve par ailleurs la possibilité de repousser l'entrée en formation en cas de nombre insuffisant d'inscriptions.

5. Décision d'admission

La HEP étudie le dossier de candidature et décide de l'admission en formation. Elle informe la candidate ou le candidat de sa décision à la **mi-avril 2016**.

3 Pour l'enseignement obligatoire: DGEO, Direction RH, Admission, Barre 8, 1014 Lausanne – 021 316 30 29 – drh.dgeo@vd.ch
Pour l'enseignement post-obligatoire: DGEP, Unité RH, Mme Dutoit, St-Martin 24, 1014 Lausanne – 021 316 63 05 – veronique.dutoit@vd.ch
Pour l'enseignement spécialisé (écoles publiques) (ne concerne pas les institutions/écoles d'enseignement spécialisé subventionnées pour qui le préavis de la direction d'établissement suffit): SESAF, Direction RH, M. Vazquez, Cité-Devant 14, 1014 Lausanne – 021 316 54 23 – carlos.vazquez@vd.ch

Conditions spécifiques aux enseignant-e-s vaudois-es ou personnels d'institutions / écoles d'enseignement spécialisé subventionnées par l'Etat de Vaud

Sous réserve d'avoir obtenu l'autorisation d'entrée en formation délivrée par le Service employeur concerné (voir ci-dessus « Procédure d'inscription à la formation »), les collaboratrices et collaborateurs de la DGEO, de la DGEP, du SESAF ou d'institutions/écoles d'enseignement spécialisé subventionnées bénéficient :

- d'une prise en charge par le service employeur ou par la HEP du coût de la formation ;
- des conditions de décharge fixées par la décision provisoire n°83 de la Cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (renseignements et informations auprès du service employeur concerné ⁴) ;
- d'une prise en charge, selon les modalités de défraiement, des frais de déplacements et de repas liés à la formation (renseignements et informations auprès des directions d'établissement ou d'institution).

Coût de la formation

Pour les candidat-e-s hors DFJC ou employé-e-s DFJC sans l'autorisation d'entrée en formation de leur service employeur :

CHF 6'000.— pour l'ensemble du CAS

Conditions en cas de désistement

L'engagement à ce programme de formation **est considéré comme ferme** lorsque le dossier d'inscription est envoyé à la HEP.

En cas de désistement annoncé au moins un mois avant le début de la formation, la facture est annulée. En cas de désistement annoncé moins d'un mois avant le début de la formation ou une fois la formation commencée, la totalité de la finance de formation du semestre concerné est due, sous réserve de cas de force majeure.

Inscription en tant qu'auditrice ou auditeur

Toute personne âgée de 25 ans et qui désire suivre des enseignements sans viser l'obtention du CAS peut s'inscrire en tant qu'auditrice ou auditeur. Seuls les modules 3 et 4 sont ouverts aux auditrices-eurs qui sont autorisé-e-s à suivre au maximum un de ces modules.

Cette inscription se fait auprès de l'Unité Formation continue, au plus tard le 31 août pour le semestre d'automne et le 15 décembre pour le semestre de printemps. Le nombre d'auditrices-eurs par module étant limité, les inscriptions sont retenues par ordre chronologique d'arrivée.

Les frais de cette inscription s'élèvent à CHF 400.— par semestre.

Renseignements et formulaire d'inscription à télécharger sur :

candidat.hepl.ch/fc/auditeurs

Règlement de la formation

Le règlement de la formation est téléchargeable sur le site de la HEP Vaud :

[Directive 05_62 CAS Pédagogie Spécialisée option Déficience intellectuelle](#) (volée 2016)

⁴ DGEO, Direction RH, Admission, Barre 8, 1014 Lausanne – tél. 021 316 30 29 – drh.dgeo@vd.ch
DGEP, Unité RH, Mme Dutoit, St-Martin 24, 1014 Lausanne – tél. 021 316 63 05 – veronique.dutoit@vd.ch
SESAF, Direction RH, M. Vazquez, Cité-Devant 14, 1014 Lausanne – tél. 021 316 54 23 – carlos.vazquez@vd.ch

Contact et conseil aux études

Haute école pédagogique
du canton de Vaud
Service académique
Formations postgrades
Avenue de Cour 33
1014 Lausanne

Téléphone: +41 21 316 06 95
E-mail: etudiants-pg@hepl.ch

Liens utiles:

- candidat.hepl.ch/pg/faq
- candidat.hepl.ch/cas-di



**Haute école pédagogique
du canton de Vaud
Service académique
Formations postgrades**
Avenue de Cour 33
CH-1014 Lausanne

Tél.: +41 21 316 06 95
etudiants-pg@hepl.ch

www.hepl.ch

